

2023

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	PAGE 3
RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023.....	PAGE 4
1-Promouvoir l'image de marque de l'organisme	
1.1 Une démarche de concertation pour l'adoption d'une politique régionale sur les sentiers pédestres.....	PAGE 4
1.2 La communication, pivot de notre identité.....	PAGE 5
1.3 La politique concernant la gestion des renseignements personnels.....	PAGE 6
1.4 L'histoire des Senteirs de l'Estrie.....	PAGE 6
2-Améliorer l'expérience de randonnée dans les Cantons-de-l'Est	
2.1 Le club de marche, l'offre de randonnées accompagnées.....	PAGE 7,8
3-Consolider le réseau pédestre	
3.1 L'aménagement et l'entretien de nos sentiers.....	PAGE 9
3.2 L'offre de services en aménagement de sentiers.....	PAGE 10
3.3 La connectivité et la continuité du réseau de sentiers.....	PAGE 10
4-Stabiliser les ressources	
4.1 Le recrutement et la rétention du personnel.....	PAGE 11
4.2 Les activités de consolidation d'équipe.....	PAGE 12
Les faits saillants de l'année 2023.....	PAGE 14
Remerciements.....	PAGE 15
Perspectives 2024.....	PAGE 16

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2023 aura été la première année avec Julie Denis à la barre de la direction des Sentiers de l'Estrie. Une année bien remplie à s'approprier la gestion des opérations à l'interne, tout en développant des relations de partenariat avec les organismes externes.

Tel qu'annoncé l'an dernier, nous avons initié et coordonné la démarche de concertation pour l'adoption d'une politique régionale sur les sentiers. À l'étape de mi-parcours de cette démarche, nous sommes convaincus que l'année 2023 aura été une année charnière pour le développement d'un véritable réseau de sentiers en Estrie.

Notre conseil d'administration

Marie-Claire Pelletier (présidente), Georges Tessier (vice-président), Laval Bérubé (trésorier), Gilles Turgeon (secrétaire) et administrateurs : Suzanne Comtois, Maude Couture-Verville, Brigitte Nolin, Hubert Simard et Sandra Labbé. Laval Bérubé a pris la relève d'Ego Fernandez au poste de trésorier depuis les dernières élections.

Entre le 22 avril 2023 et le 20 avril 2024, le conseil d'administration a tenu 10 réunions.

Encore une fois, c'est avec beaucoup de fierté, qu'au nom du conseil d'administration des Sentiers de l'Estrie, nous vous présentons le bilan de nos réalisations pour l'année 2023.

Marie-Claire Pelletier, présidente



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023

LES SENTIERS DE L'ESTRIE, MOBILISÉ POUR UN RÉSEAU DE SENTIERS EN ESTRIE.

Le rapport des activités 2023 vous est présenté selon les 4 orientations du plan stratégique 2020-2025.

Orientations de la planification stratégique 2020 - 2025

PROMOUVOIR - l'image de marque de l'organisme;

AMÉLIORER - l'expérience randonnée dans les Cantons-de-l'Est;

CONSOLIDER - le réseau pédestre;

STABILISER - les ressources de l'organisme.

1- PROMOUVOIR L'IMAGE DE MARQUE DE L'ORGANISME

1.1 Une démarche de concertation pour l'adoption d'une politique régionale sur les sentiers pédestres

Un des objectifs qui a mobilisé temps et énergie au cours de la dernière année est celui qui consistait à « Mener la démarche de concertation visant à assurer la pérennité des sentiers en Estrie ».

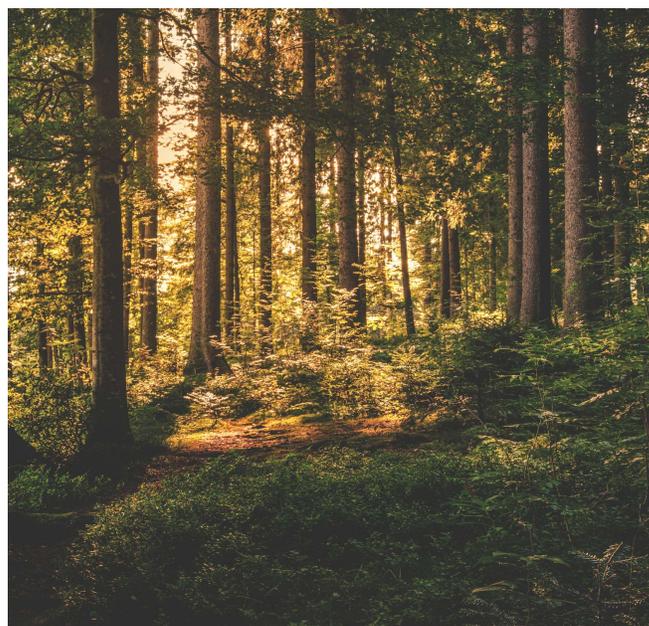
On se rappelle qu'en 2023, nous avons initié un mouvement de concertation régionale pour la pérennisation des sentiers pédestres en Estrie. Lancé, le 27 octobre, cette démarche financée par la mesure gouvernementale Développement durable et action concertée, est menée conjointement par Les Sentiers de l'Estrie et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie. Elle vise à produire une politique des sentiers pédestres, un outil de sensibilisation et d'engagement. Une dizaine de représentants des gestionnaires de sentiers, des MRC, des organismes de l'environnement, du loisir et du tourisme se sont engagés afin d'en former le comité consultatif.

Cette démarche de concertation s'est traduite par des rencontres de consultation auprès des parties prenantes, suivies d'ateliers de consultation avec des gestionnaires de sentiers, des organismes environnementaux et de conservation ainsi que des MRC (9) et municipalités de la région de l'Estrie.

Cet exercice représente plus de 20 rencontres pour recueillir le point de vue des différents acteurs de la randonnée pédestre.

La rédaction d'une première ébauche de politique régionale sur les sentiers pédestres est en cours. La large consultation sur cette ébauche de politique débutera par une activité de promotion le 10 mai.

Tous sont invités à participer à cette consultation via la plateforme Cocoriko.
<https://cspe.cocoriko.org/>



1.2 La communication, pivot de notre identité

Par la mise en œuvre de son plan de communication, Les Sentiers de l'Estrie vise à être connu par un plus large éventail de randonneurs, et reconnu comme leader du développement de la randonnée dans la région. Les priorités de communication en 2023 ont permis de mieux coordonner nos messages en mettant à contribution de façon concertée le contenu du site web, de la page Facebook et Instagram, sans oublier les bulletins et communiqués aux membres.



- Facebook : 12 568 abonnés (février 2023);
- Instagram : 526 abonnés;
- Bulletin aux membres : 2 parutions en 2023;
- Participation au salon de l'emploi jeunesse à Sherbrooke;
- Information en continue sur le site web (offre d'emploi, fermeture de sentiers, calendrier des activités, etc.);
- Concours de photos et collecte de dons sur Facebook.

L'histoire des Sentiers de l'Estrie

La rédaction de l'Histoire des Sentiers de l'Estrie se poursuit sous la plume de Marie-Germaine Guiomar avec le soutien de Daniel Delorme, Gilles Turgeon et Huguette Audet. Le chapitre 2 est en rédaction. Il va de la fin des années 80 aux environs de 2002, période riche en développements sur le terrain et grâce aux technologies de l'ère numérique. Son contenu sera disponible sur notre site web en 2024.

Nous vous invitons à y jeter un œil : [Histoire \(lesentiersdelestrie.qc.ca\)](https://www.lesentiersdelestrie.qc.ca).

1.3 La politique concernant la gestion des renseignements personnels

En conformité à la Loi sur la protection des renseignements personnels (Loi 25), le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique concernant la gestion des renseignements personnels recueillis auprès du public. Certaines pratiques ont par la suite été modifiées pour tenir compte de ces nouvelles exigences, que ce soit la collecte et l'archivage des données personnelles, le site web, les courriels de groupe, l'autorisation du partage de données personnelles, etc.

1.4 L'histoire des Sentiers de l'Estrie

La rédaction de l'Histoire des Sentiers de l'Estrie se poursuit sous la plume de Marie-Germaine Guiomar avec le soutien de Daniel Delorme, Gilles Turgeon et Huguette Audet. Le chapitre 2 est en rédaction. Il va de la fin des années 80 aux environs de 2002, période riche en développements sur le terrain et grâce aux technologies de l'ère numérique. Son contenu sera disponible sur notre site web en 2024.



2- AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE RANDONNÉE DANS LES CANTONS-DE-L'EST

2.1 Le club de marche, l'offre de randonnées accompagnées

Les bénévoles à l'accompagnement

Le nombre de bénévoles à l'accompagnement est similaire à celui de l'an dernier :

21 ACCOMPAGNATEURS
FORMÉS

8 COACCOMPAGNATEURS

15 ACCOMPAGNATEURS
AYANT PLANIFIÉ AU
MOINS 1 ACTIVITÉ AU
CALENDRIER

8 ACCOMPAGNATEURS
AYANT PLANIFIÉ AU
MOINS 5 ACTIVITÉS
AU CALENDRIER

Plusieurs randonneurs jouent également des rôles importants, notamment celui de serre-file et de photographe au sein des groupes de randonnée.

Les randonnées accompagnées

En 2023, un des objectifs identifiés par le comité des activités visait à diversifier l'offre de randonnées au calendrier en équilibrant le niveau de difficulté de l'offre de randonnées et en offrant des randonnées thématiques.

Par rapport à l'année dernière, le nombre de randonnées planifiées au calendrier a diminué de 20% alors que le nombre de participants a diminué de 15%.

La répartition des randonnées selon leur degré de difficulté est pour sa part similaire à celle de 2022. Encore cette année, la proportion des randonnées difficiles (51%) représente la moitié de l'offre de randonnées alors que le ratio des randonnées intermédiaires stagne à 26% et que celui des randonnées faciles se maintient depuis deux ans à 25%.

Les objectifs visés d'augmenter la proportion des randonnées faciles est atteint. Toutefois la proportion des randonnées difficiles représente 50 % de l'offre de randonnées au détriment des randonnées intermédiaires.

LES RANDONNÉES EN CHIFFRES	2023	2022	2021
Randonnées planifiées au calendrier	149	186	133
Réalisées	105 (70%)	132 (71%)	85 (64%)
Annulées	44 (30%)	53 (29%)	41 (31%)
très facile/faciles planifiées	36 (24%)	46 (25%)	10 (7%)
intermédiaires/planifiées	38 (26%)	50 (27%)	69 (52%)
difficiles/très difficiles planifiées	76 (51%)	90 (48%)	48 (36%)
les fins de semaines	54 (36%)	43 (23%)	27 (20%)
Participants aux randonnées planifiées au calendrier			
très facile/faciles	565	622	24
intermédiaires	511	791	371
difficiles/très difficiles	736	773	209
Total de participants	1812	2136	604

Les randonnées thématiques

Depuis quelques années, des randonnées Méditation sont offertes par un de nos bénévoles, Richard Lachapelle. Au cours de la dernière année, se sont ajoutées les activités thématiques suivantes :

- Randonnée de Noël le 7 décembre avec chocolat chaud
- Randonnée sur les sentiers de Kingsburry suivie d'une visite au Salon de la lutherie.

3- CONSOLIDER LE RÉSEAU PÉDESTRE

3.1 L'aménagement et l'entretien de nos sentiers

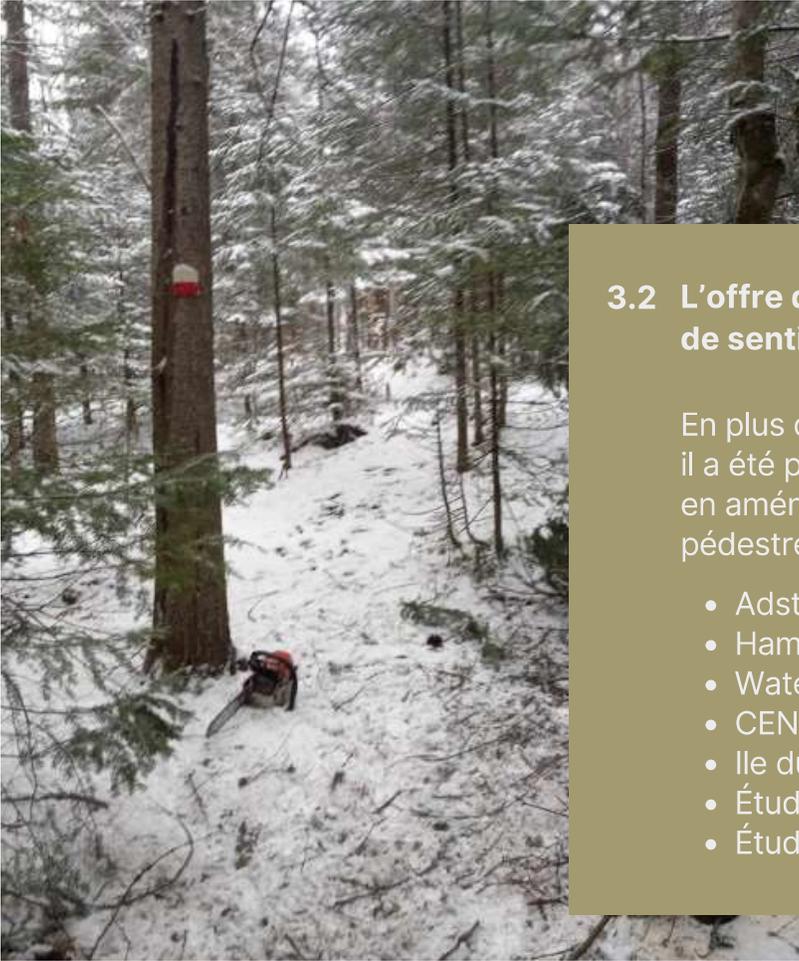
Pour l'année 2023, nous visions à finaliser les projets d'aménagements de sentiers déjà planifiés ou entrepris. Les principales réalisations au niveau de l'aménagement, de la réfection ou de l'entretien de nos sentiers sont précisés dans le tableau ci-joint. Plusieurs projets débutés l'année précédente ont été complétés au cours de l'année 2023.

Entretien léger	89 km et 875 heures de bénévoles
Entretien lourd (mécanisé)	75 km et 345 heures rémunérées
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • 17 nouvelles et 4 réparations d'infrastructures au mont Johan-Guillemette • 16 nouvelles infrastructures au Mont Foster • 3 nouvelles infrastructures au Mont Écho • 4 nouvelles et 2 réparations d'infrastructures sur l'ensemble du réseau • Réparation de 6 infrastructures à Kingsburry
Réfection de l'aire de marche	Abattage des arbres dangereux sur 70 km, correction, construction et réfections de 4 infrastructures sur l'ensemble du réseau.
Réfection des sites de camping	Réparation d'une plateforme de camping au Camping Ruisseau Westfield, zone Écho.
Aménagement (nouveau tronçon)	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité de l'aménagement du sentier des Gorges dans la zone Écho (200m) et construction d'un pont de 24 pieds. • Création d'un sentier de contournement sur 700m d'une pente abrupte au Mont Foster • Contournement pour s'éloigner des coupes forestières de 1,2km à John-Guillemette
Stationnement et aire d'accueil	Terminé l'aménagement du stationnement au Chemin de la Falaise (S05), construction de pont et début des travaux pour un poste d'accueil trois murs.

Coût de l'entretien des sentiers (excluant les travaux de réfection majeure)

Revenus (Corridor Appalachien, Stoke) 8 624\$

Dépenses 24 401\$



3.2 L'offre de services en aménagement de sentiers

En plus des travaux effectués sur nos sentiers, il a été possible en 2023 d'offrir des services en aménagement de sentiers sur le réseau pédestre de la région.

- Adstock
- Ham-Sud
- Waterloo
- CENS de Shefford
- Ile du marais Ste-Catherine
- Étude de sentier Domaine Forêt
- Étude de sentier Parc Aylmer

3.3 La connectivité et la continuité du réseau de sentiers

Un des objectifs de l'année 2023 consistait à améliorer la connectivité et la continuité du réseau de sentiers, notamment dans les secteurs où des droits de passage ont été perdus. Les nombreuses rencontres pour la rédaction de la politique régionale sur les sentiers ont permis de renforcer les liens avec les organismes de conservation et les municipalités concernées par l'accès aux sentiers pédestres. Au cours de ces rencontres, nous avons identifié un intérêt commun concernant le Long Sentier qui traverse l'Estrie, de Kingsbury à Sutton.

Ce sentier passe notamment à l'intérieur du corridor écologique de Corridor Appalachien et traverse les MRC de Brome-Missisquoi, Memphrémagog et du Val Saint-François. Nous pensons que des travaux conjoints devraient avoir lieu pour l'adoption d'un protocole qui répondrait aux besoins de pérennité des corridors écologiques et du Long Sentier.

4- STABILISER LES RESSOURCES

4.1 Le recrutement et la rétention du personnel

Un des objectifs qui nous tient à cœur et pour lequel la directrice générale s'est investie au cours de la dernière année est le recrutement et la rétention du personnel. L'objectif visait à mettre en place des mesures de recrutement et de rétention. Le recrutement et la fidélisation à l'équipe d'aménagement ont connu du succès. Toutefois, le taux de roulement demeure important au poste d'adjoint administratif et services aux membres.



L'équipe à l'aménagement de sentiers

Différents projets subventionnés ont permis de maintenir à l'emploi, en dehors de la saison estivale, notre chargé de projet à l'aménagement, Simon Saey.

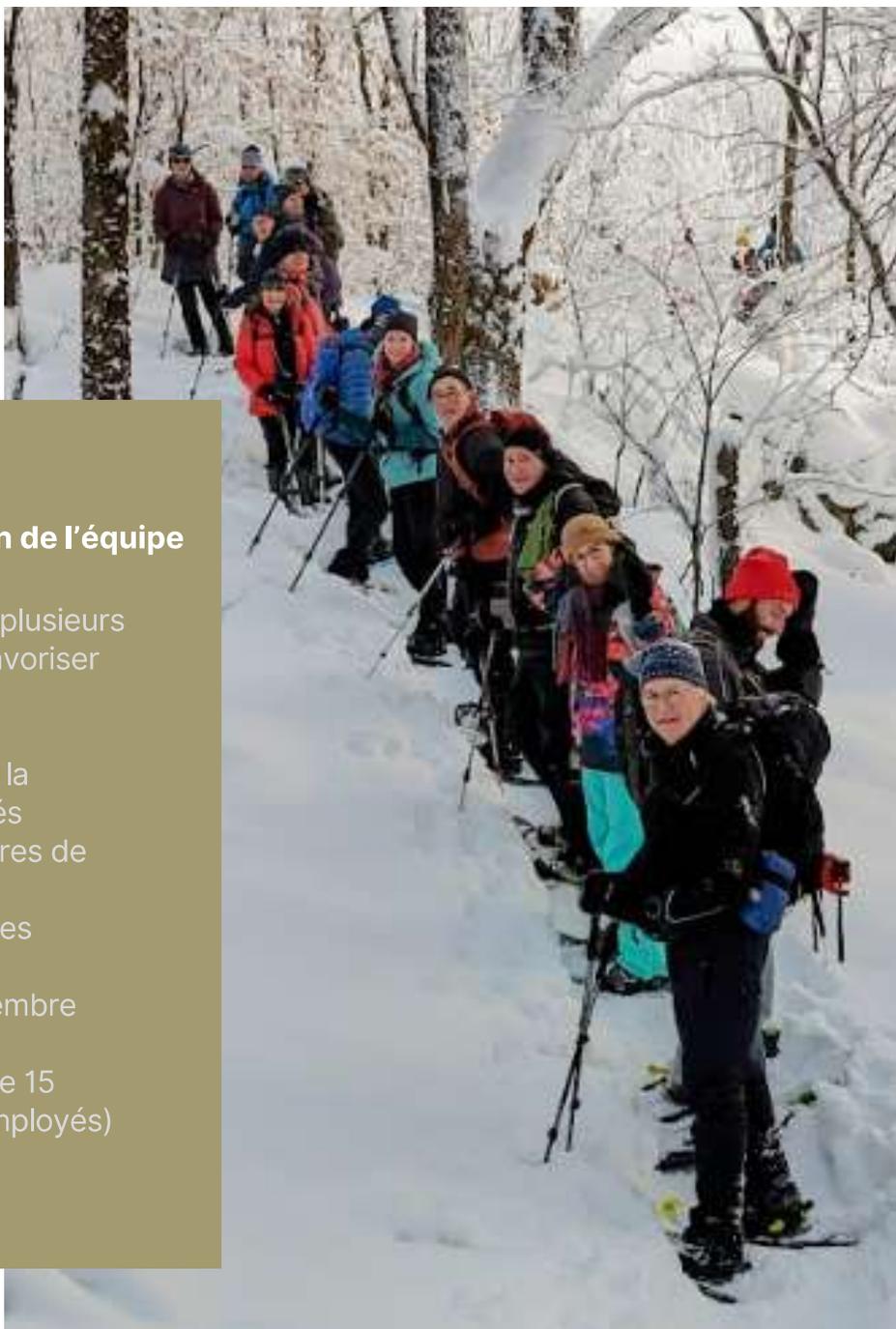
En 2023, pour s'assurer de la réalisation des travaux d'aménagement non terminés en 2022, des efforts ont été faits pour recruter au moins 10 techniciens en aménagement. Mention spéciale aux membres de cette équipe qui ont offert une large disponibilité. Certains d'entre eux sont même revenus les fins de semaine, après la rentrée scolaire.



Une mesure de rétention qui a été initiée est une prime à la fidélisation, incitant les travailleurs à revenir l'été suivant. Nous tenons à souligner que trois employés de l'équipe 2023 et un employé de l'équipe 2022 reviendront à l'été 2024.

Le service aux membres

En 2023, Ariane Gingras est entrée en fonction en soutien administratif et service aux membres. À son départ, Stéphanie Chartrand est venue pour un remplacement de mai à septembre, jusqu'à l'embauche de Marie-Pier Brosseau en septembre 2023. Depuis, Marie-Pier assume les fonctions de soutien aux communications et services aux membres.

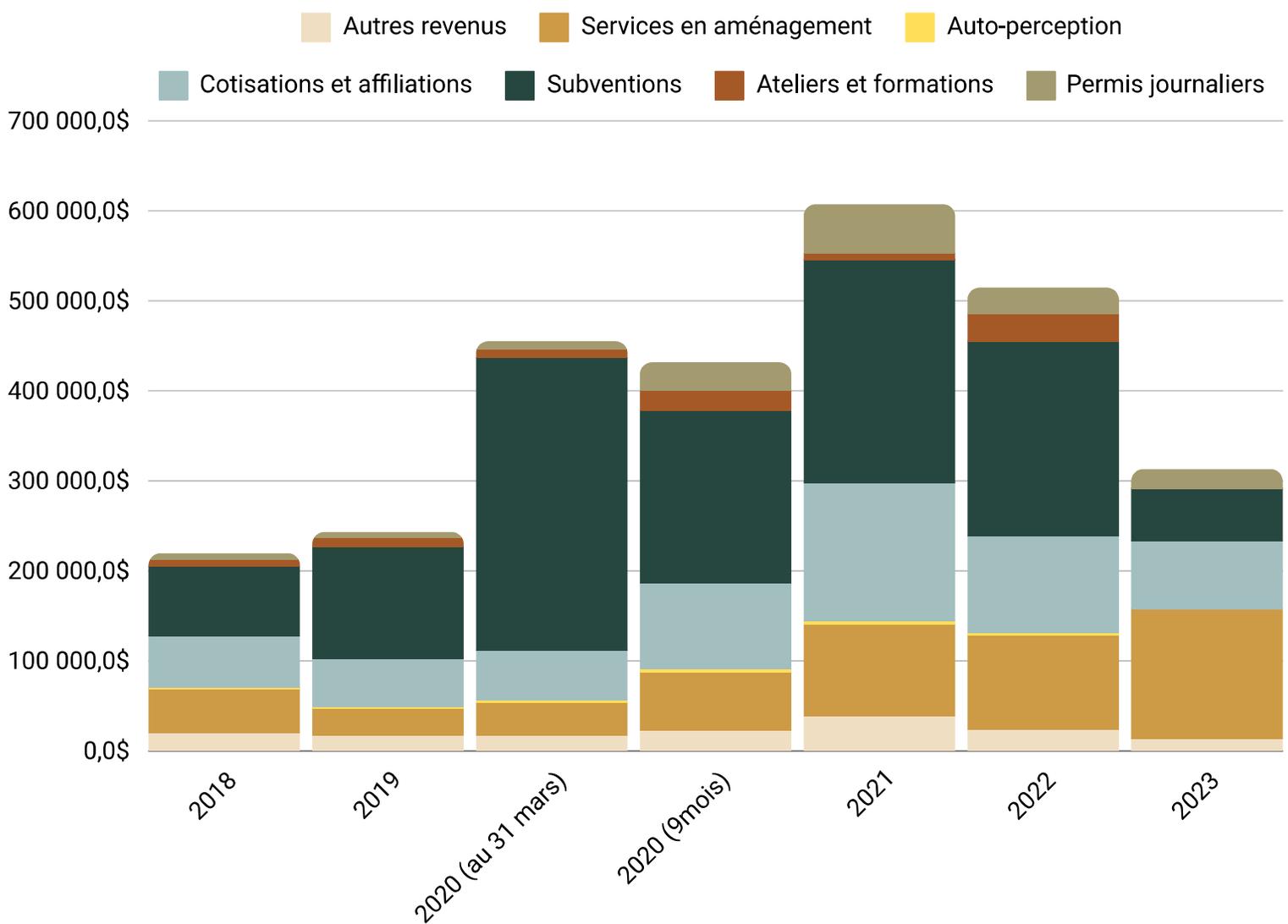


4.2 Les activités de consolidation de l'équipe

Au cours de la dernière année, plusieurs activités ont été initiées pour favoriser la consolidation d'équipe.

- Divers 5 à 7 pour remercier la grande équipe des employés (bénévoles, salariés, membres de comités)
- La soirée reconnaissance des bénévoles du 16 juin
- La rando de Noël du 7 décembre (ouvert à tous)
- Le souper potluck de Noël le 15 décembre (bénévoles et employés)

QUELQUES CHIFFRES À L'APPUI



REVENUS RELIÉS AUX DROITS D'ACCÈS	2019 - 2020	2020 (9 mois)	2021	2022	2023
Cotisations et affiliations	55 749,00\$	95 255,00\$	153 520,00\$	107 982,90\$	75 351,35\$
Permis journaliers	8 661,00\$	31 531,00\$	54 684,00\$	28 912,42\$	21 505,72\$
Auto-perception	2 614,00\$	3 448,00\$	3 962,00\$	3 056,00\$	616,89\$
Total	67 024,00\$	130 234,00\$	212 166,00\$	139 951,32\$	97 473,36\$

Le nombre de membres se maintient autour de 2200. Cela représente une baisse de 300 membres (12%) par rapport à 2022. Cela représente une baisse de 45% par rapport à notre année record avec 4 000 membres en 2021. Cette baisse était appréhendée après la période de pandémie. Il faut se rappeler que le nombre de membres avant la pandémie était inférieur à 2 000.

La baisse de l'engouement pour la randonnée pédestre en postpandémie se traduit non seulement au niveau des revenus de cotisation, mais également pour les ventes de permis journaliers et l'auto-perception. Globalement, cela se traduit par une diminution de 30.4% des revenus reliés au droit d'accès en 2023 par rapport à l'année précédente.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2023

- La démarche de concertation pour l'adoption d'une politique régionale sur les sentiers pédestres.
- Finalisation de plusieurs projets d'aménagement et réfection de sentiers initiés en 2022 ont été complétés.
- Une équipe stable à l'aménagement de sentiers qui a permis d'augmenter notre offre de services en aménagement de sentiers.
- Un taux de roulement important au poste d'adjoint administratif et services aux membres.
- L'avènement de plusieurs activités pour la consolidation de l'équipe et la reconnaissance des bénévoles.
- L'implication active de bénévoles pour l'organisation d'activités sociales et la reconnaissance des bénévoles.
- Une répartition des sources de revenus différente de celle des années antérieures : moins de revenus reliés aux droits d'accès, aux subventions et à l'offre de formations ainsi que davantage de revenus provenant de l'offre de services en aménagement de sentiers.
- Une réduction significative du soutien financier pour les camps de jour et les activités de patrouille.
- La mise en place de nouvelles modalités de communication en conformité avec l'application de la loi 25.

REMERCIEMENTS

Les travaux liés à la démarche de concertation pour l'adoption d'une politique régionale des sentiers pédestres ont mobilisé temps et énergie et ce, tout en assurant la réalisation des activités courantes.

À cette étape de bilan, nous aimerions remercier toutes les personnes qui de près ou de loin, ont contribué à l'atteinte de cet audacieux défi.

Merci à Julie Denis qui a assumé la gestion de ce double mandat, en plus de relancer les travaux des différents comités dont celui de la reconnaissance des bénévoles, des communications, des activités d'accompagnement et celui des sentiers.

Merci à Hubert Simard, administrateur bénévole qui a généreusement mis à contribution son expertise pour l'avancement du projet de politique régionale des sentiers.

Merci à Simon Saey qui développe de plus en plus son expertise pour la gestion des projets d'aménagement de sentiers.

Merci à Marie-Pier Brousseau pour son apport aux services aux membres et aux communications.

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui se sont investis pour la réalisation d'activités sociales et de reconnaissance, pour la rédaction de l'Histoire des Sentiers, pour des communications de qualité, pour l'entretien des sentiers et pour une offre de randonnées de groupe diversifiée.

Un merci spécial aux membres du CA pour leur aide et soutien aux activités de gestion.

Merci à vous qui, année après année, soutenez la mission des Sentiers de l'Estrie

PERSPECTIVES 2024



- Compléter l'exercice de consultation et l'adoption de la politique régionale sur les sentiers pédestres en Estrie.
- Compléter la rédaction du plan de communication et consolider la composition du comité des communications
- Compléter la rédaction du chapitre 2 et identifier la possibilité d'une source de financement pour l'édition d'un livre sur l'Histoire des Sentiers de l'Estrie.
- Viser un meilleur équilibre au niveau du degré de difficulté des randonnées.
- Établir à l'avance le calendrier des activités thématiques.
- Compléter les projets d'aménagement et réfection au Mont Écho et aux Gorges de la zone Écho, ainsi que les projets dans la zone Kingsbury, dont celui de la Rivière au Saumon, au Mont Foster et au Mont John-Guillemette.
- Effectuer des travaux de réfection et de mise à niveau au Mont Signer.
- Réaliser les projets d'aménagement pour lesquels notre offre de services a été retenue.
- En collaboration avec les partenaires concernés, identifier une source de financement pour un projet conjoint visant la connectivité et la pérennité du Long Sentier.